

Bilan des formations du pôle d'appui régional sécurité routière Auvergne – Rhône – Alpes

Le 20 octobre 2015 à Saint Etienne, puis le 9 novembre à Annecy et le 10 novembre à Chambéry, une douzaine d'IDSR par session provenant de la Loire, de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie s'est réunie pour une mise à jour des dernières actualités en matière de sécurité routière. Au programme : enjeux de l'accidentalité, actions en milieu scolaire (rapport PERLE, circulaire lycées 2015, apprentis, etc), nouveau référentiel éducatif (matrice GDE), politique gouvernementale (plan d'actions des 26 mesures, CISR d'octobre 2015). Cette formation était également l'occasion de rappeler les contrôles, les sanctions et les conséquences concernant l'alcool, le cannabis, ou le défaut d'assurance. Un échange sur les pratiques pédagogiques, et une présentation d'outils (application de simulation de l'alcoolémie, film éducatif) étaient aussi au menu. Ces trois sessions ont été animées par deux chargés de mission de sécurité routière, issus de l'Education Nationale et œuvrant principalement pour le pôle d'appui Bourgogne- Franche Comté et l'association Prévention Maif.

Le 25 novembre 2015, 30 IDSR venus des départements de l'Allier, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme se sont réunis au domaine du Val d'Auzon (sud de Clermont-Ferrand) pour une formation Sécurité Routière sur les conséquences de l'accident. La matinée était consacrée aux suites de l'accident – enquête judiciaire, action civile et action publique - dans le cadre d'une intervention du commandant de l'EDSR du Puy-de-Dôme (Escadron Départemental de la Sécurité Routière).

Puis, le film d'un chirurgien traumatologue a été projeté sur les conséquences physiques de l'accident, et un point d'information sur les dernières avancées pour les protections physiques des deux-roues motorisés était donné par « Monsieur Moto » du Puy-de-Dôme (réalisation d'un test grandeur nature sur les airbags incorporés dans les blousons des motards).

L'après-midi, deux représentants des assureurs ont détaillé les différentes indemnisations matérielles et corporelles des sinistres et l'utilisation d'un constat amiable.



Le 27 novembre 2015, 15 nouveaux IDSR venus de l'Allier et du Puy-de-Dôme se sont réunis au domaine du Marand à Saint Amand-Tallende (sud de Clermont-Ferrand) pour une formation conjointe avec des chargés de mission sécurité routière venus de Bourgogne – Franche Comté. Au cours de cette journée, ils ont pu rencontrer et échanger avec les différents coordinateurs et la chargée de mission sécurité routière de l'ex-région Auvergne et se familiariser à leurs missions en découvrant les évolutions récentes en

pédagogie d'éducation de la sécurité routière, en prenant connaissance des derniers chiffres de l'accidentologie routière au niveau national et des différents facteurs d'accident.

Enfin, le 21 décembre 2015, une formation « techniques de communication » a bénéficié à 16 IDSR, aux coordinateurs et à la chargée de mission venus de l'Allier, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme afin de développer les capacités à concevoir, préparer, animer et monter des actions d'information sur les stands de sécurité routière. Après la présentation des principes et concepts issus de la psychologie sociale, des exercices de communication ont été abordés et l'après-midi, des mises en situation pour la tenue de stands ont été réalisées.



Ces 6 journées ont été organisées par le pôle d'animation régionale de la Sécurité Routière (PASR) de la DREAL Auvergne – Rhône – Alpes pour répondre aux attentes des différentes coordinations départementales. Les bilans des évaluations de ces différents stages mettent en évidence beaucoup d'intérêts pour les apports pédagogiques et pratiques. Les IDSR estiment pouvoir mettre à profit rapidement leurs acquis auprès de l'ensemble des usagers de la route (écoliers, transporteurs routiers, personnes vulnérables).

Contact :

*Service Réglementation et contrôle des transports et des véhicules
Pôle Contrôle et réglementation – secteur Ouest*